



Refus du locataire de me laisser entrer pour changer systeme chau

Par **françoise**, le **02/02/2012** à **09:34**

Bonjour, je suis propriétaire bailleur d'une maison chauffée avec une pompe à chaleur je loue ce bien depuis 2008 or le système de chauffage s'avère défectueux après des manipulations du locataire et de pièces défectueuses afin de pallier à ce problème j'ai décidé d'opter pour un chauffage électrique (la réparation de la chaudière m'a déjà coûté 2000 euros et je ne suis pas sûr qu'il n'y ait d'autres soucis puisque le locataire ne fait pas la mise en route par le professionnel désigné dans le contrat. ce locataire a refusé que la pose de ces radiateurs soit faite par mon fils et aujourd'hui décide de se retourner contre moi que puis-je faire

Par **cocotte1003**, le **02/02/2012** à **13:13**

bonjour commencez par regarder votre bail si il y a une clause de prévue pour les travaux, normalement le bailleur peut faire effectuer par qui bon lui semble les travaux dans son bien. si la clause de travaux existe, faites lui une LRAR lui indiquant que la loi vous autorise à changer le chauffage et que si vous ne trouvez pas un accord vous n'hésitez pas à saisir la justice, cordialement